

**ARRÊTÉ DEP-2024-031 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL SYSTÈMES NUMÉRIQUES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-31 à D. 222-33 et D. 337-93 du Code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel systèmes numériques

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel systèmes numériques pour la session 2024 dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Christian GASMI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jérôme BATS
Monsieur Ali BENZAADA
Monsieur David BOISARD
Monsieur Laurent CHAMAYOU
Monsieur Christophe CHAMBONNIERE
Madame Delphine COSTE
Monsieur Mohamed DANNOUNE
Monsieur Mohamed DIA

Monsieur Yanis DJOUDAD
Monsieur Abdellah LAMARI
Monsieur Freddy LOUBLI
Monsieur Alain LY
Monsieur Vincent PAGESY
Monsieur Abdelghani SAHBOUN
Madame Marion TORRES DA SILVA
Monsieur Philippe TAVERNIER

Professionnels :

Monsieur Valentin BONNEAUD
Monsieur Robert HALF
Monsieur Farid HOUACHE
Monsieur Hugo JOUHANNEAU

Monsieur Rémi JOULINS
Monsieur Pierre LAVIGNE
Madame Sylvie MARTINS
Monsieur Michel MINET

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 24 juin 2024



Frédéric MULLER